



Les fondateurs de Ramdam qui fédèrent cinq associations de cyclistes réparties sur le territoire métropolitain. PHOTO L.P.

Associations unies pour une métropole cyclable

Transport

Assemblée constitutive de Ramdam hier, une structure qui regroupe 5 associations de cyclistes du territoire métropolitain. Jean-Yves Petit en est le président.

Objectif : devenir l'interlocuteur de la nouvelle métropole qui détient la compétence « mobilité et transports ».

Ils sont venus de Salon, d'Aix, de Martigues, d'Aubagne en vélo et en train - ne leur parlez pas de voiture - pour se retrouver gare Saint-Charles à Marseille. À l'ordre du jour : la constitution de Ramdam, comprendre : « Rassemblement d'associations pour les modes de déplacements alternatifs dans la métropole ». Cinq structures associatives : Adava (Aix-en-Provence), Action Vélo (Aubagne), Vélo Sapiens (Marseille), les Vélos des Étangs (Ouest Étang de Berre), Aprovel (Salon) qui auparavant agissaient sur le périmètre des intercommunalités ont donc décidé de se fédérer pour parler d'une même voix à la métropole qui détient désormais la compétence « mobilité et transports ».

Jean-Yves Petit, habitant de Gé-

menos, membre d'Action vélo, est élu président. Ce n'est pas novice sur la question puisqu'il fut vice-président (EELV) de la Région en charge des Transports durant le dernier mandat de Michel Vauzelle. Il sera entouré de l'Aixoise Olivier Domenach élu trésorier de l'association et du Salonnais Alain Michel désigné quant à lui secrétaire.

« Le mot qui revient le plus dans notre texte d'orientation c'est le mot "rupture" car nous défendons une gestion de la mobilité à l'opposé de ce qu'elle est aujourd'hui », résume Jean-Yves Petit. Il pointe le problème « du stationnement et des trottoirs », récurrents dans les communes de la métropole et veut promouvoir la « création d'un réseau cyclable métropolitain ». « Il faut revoir la vitesse dans les centres urbains, développer des espaces partagés avec les zones 30, mais aussi étendre les zones 20 où le piéton est prioritaire », ajoute-t-il.

Pour Alain Michel, l'objectif est plus large que la défense des intérêts

des cyclistes *stricto sensu*. « Actuellement tout a été conçu pour la voiture et les personnes valides. S'engager pour faciliter les déplacements à vélo, c'est aussi améliorer les conditions d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite », assure-t-il. « Si on compare aux rues de Montpellier par exemple, il n'y a pas plus de personnes en fauteuil dans cette ville qu'à Marseille, la différence c'est que là-bas elles peuvent sortir », renchérit Olivier Jourdan de l'association Vélo sapiens.

Une lettre à Jean-Claude Gaudin

Pour Jean-Yves Petit, il y a aussi matière à travailler avec la SNCF pour que la création de maison de la mobilité soit systématisée dans chaque gare d'importance. Son association Vélo action, défend l'idée d'une « maison du vélo » en gare d'Aubagne qui doit permettre de laisser son vélo en toute tranquillité mais aussi « être un espace avec du gardiennage, de la réparation, du recyclage, des informations... »

Au rang des propositions, Ramdam militera aussi pour une sensibilisation dès l'école à l'usage du vélo et à la connaissance du code de la rue. « Nous voulons faire avancer les véloroutes et voies vertes. Quel élu métropolitain sait que le terminus de l'une d'entre elles, la ViaRhôna, est sur notre territoire, à Port-Saint-Louis. C'est un facteur non-négligeable de développement touristique », indique Jean-Yves Petit.

Symboliquement, il s'est élan- cé avec les autres représentants de Ramdam depuis la gare Saint-Charles jusqu'au Pharo en passant par le Vieux-Port, rouge de supporters hongrois. Au siège de la métropole, il a remis une lettre demandant à son président, Jean-Claude Gaudin de bien vouloir recevoir prochainement une délégation de l'association. « On doit être la première association "métropolitaine", ça vaut le coup qu'on soit entendu », assure-t-il pour finir.

L.P.

À SAVOIR

Cinq associations

Ramdam regroupe 5 structures associatives : Adava (Aix-en-Provence), Action Vélo (Aubagne), Vélo Sapiens (Marseille), les Vélos des Étangs (Ouest Étang de Berre), Aprovel (Salon).

Jean-Pierre Serrus

C'est Jean-Pierre Serrus, le maire LR de la Roque d'Anthéron, soutien de Bruno Le Maire dans la primaire de la droite qui est en charge du délicat dossier des Transports au sein de la métropole.

Mollets et méninges

Dans la lettre que Ramdam a remis hier au Palais du Pharo à l'attention de Jean-Claude Gaudin, ses représentants assurent qu'ils « se bougent les mollets et les méninges » pour les modes de transports alternatifs.

BILLET

Léo
Purguette

Vous avez dit priorité ?

● Argument massue des promoteurs de la métropole durant le débat âpre qui a précédé sa mise en place : l'état désastreux des transports dans le territoire. Il fallait une métropole pour y mettre de l'ordre, de la cohérence et financer des grands projets structurants pour résoudre les difficultés de mobilité, identifiées comme un frein majeur au développement de l'emploi.

La métropole est là et l'urgence aussi : 96 % des 650 000 déplacements quotidiens s'effectuent en voiture. Mais l'amélioration des transports sur son territoire pourrait bien se faire attendre encore longtemps. D'abord parce que la mise en route de la nouvelle institution s'est effectuée en additionnant les projets et les budgets des intercommunalités sans réelle valeur ajoutée ou vision d'ensemble. Ensuite parce que le bonus financier qu'avait promis l'État n'est pas à la hauteur des sommes allouées au grand Paris et encore moins des besoins constatés.

Les problèmes sont remontés d'un cran sans que la métropole n'ait les moyens des ambitions affichées

En réalité, les problèmes de transports sont remontés d'un cran dans l'architecture administrative, sans que la métropole n'ait les moyens des ambitions affichées par ses promoteurs. Si bien que c'est le Département, collectivité pourtant dépossédée de la compétence « transport » qui a décidé à la suite des états généraux de Provence organisés par la nouvelle majorité de mettre le paquet : 300 millions d'euros sur 5 ans dont 40 millions pour les aménagements liés au vélo.

Le « jouer collectif », prôné par Martine Vassal en la matière nécessite que la Région, mais aussi la SNCF en plus de la métropole agissent ensemble pour aller de l'avant. L'État, garant de l'intérêt général, ne peut pas tenir la question des transports à Aix-Marseille-Provence pour réglée après avoir livré le territoire à un mastodonte administratif. L'expertise et les projets existent, il faut désormais la volonté politique de passer aux actes en arrachant des moyens. À force d'avoir répété que les transports étaient la priorité de la métropole, ses habitants en sont convaincus.